

**PROCES VERBAL DE R E U N I O N DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 24 Octobre 2014**

Date de convocation : 17/10/2014

Date d'affichage : 17/10/2014

Nombre de Membres:

En exercice: 15

Présents : 10

L'an 2014, le 24 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Joseph GESLIN

**Etaient présents :** M. GESLIN Joseph, Maire, Mmes : CHANTEUX Christelle, GOMMELET Florence, HORTANCE Annick, LORON Jeanne, RIVOIRAS Danièle, ROYAUX Sonia, MM : CHEDMAIL Sylvain, GESLIN Christophe, LEBLOND Jeremy

**Absents :**

**Absents excusés :** Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SAULNIER Yvette à Mme GOMMELET Florence, MM : GILHODES Frédéric à Mme LORON Jeanne, GOUBA Ismaël à M. GESLIN Joseph

Excusé(s) : MM : CHAUVEAU Guillaume, OURY Sylvain

**Secrétaire de séance :** Mme GOMMELET Florence

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des élus le compte-rendu (C-R) de la réunion du 26 septembre 2014.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le compte-rendu de la réunion du 26 septembre 2014.

- de nommer secrétaire de séance pour la réunion d'aujourd'hui en date du 24 Octobre 2014, Mme GOMMELET Florence.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du report de la question "Finances - Décision modificative - Illumination de Noël" prévue à l'ordre du jour en raison de l'attente d'un devis.

**ORDRE DU JOUR**

- **FINANCES – Subvention - Ecole Saint-Antoine - Participation sortie scolaire**
- **INSTITUTIONS ET VIE PUBLIQUE – FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES – Délégations du Conseil Municipal au Maire : modification du point 4**
- **INTERCOMMUNALITE – Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées - Rapport d'activités exercice 2013**
- **INTERCOMMUNALITE – Syndicat Départemental d'Electrification - Rapport d'activités exercice 2013**
- **Finances - Décision modificative - Illuminations de Noël**
- **Organisation vœux du Conseil Municipal**
- **ZAC - Déclaration d'Utilité Publique - information**
- **Eglise - Travaux - information**
- **Questions diverses**

**2014\_09\_01 - FINANCES LOCALES - SUBVENTIONS - Ecole Saint-Antoine - Participation à une sortie scolaire**

Dans un courrier en date du 04 septembre 2014, Madame Davy, directrice de l'école privée St-Antoine, sollicite le Conseil Municipal afin qu'il octroie une aide exceptionnelle aux familles dont les enfants vont participer à un séjour qui aura lieu du 17 au 19 juin 2015 à Branféré (Morbihan). Ce séjour concerne environ 49 élèves. Le coût global du séjour est de 190 €.

M. le Maire rappelle qu'en 2012, le Conseil Municipal avait décidé une participation exceptionnelle de 10 € par élève pour un séjour scolaire. La commission finances réunie le 24 septembre dernier propose de participer à hauteur de 10 ou 15 € par élève.

Après en avoir délibéré, avec 1 voix pour 10 € et 12 voix pour 15 €, le Conseil Municipal décide :

- de verser une aide exceptionnelle aux familles d'un montant de 15 € par élève,
- que la somme totale sera versée à l'AEPEC,
- d'autoriser le Maire à signer toute pièce liée à cette affaire.

#### **2014\_09\_02 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - EXERCICE DES MANDATS LOCAUX - Délégation du Conseil Municipal au Maire**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de modifier le point 4 de la délibération n°2014\_06\_03 en date du 16/05/2014 relative aux délégations attribuées par le Conseil Municipal en vertu de l'article L. 2122-22 du CGCT, comme suit:

*4 - De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 30 000 € HT ainsi que les avenants jusqu'à 10 % du montant initial du marché, lorsque les crédits sont prévus au budget ;*

#### **2014\_09\_03 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - INTERCOMMUNALITE - Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées (CCPRF) - Rapport d'activités 2013**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable au rapport d'activités de l'exercice 2013 de la Communauté de Communes Au Pays de la Roche aux Fées.

#### **2014\_09\_04 - INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE - INTERCOMMUNALITE - Syndicat Départemental d'Electrification - Rapport d'activités - Exercice 2013**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'émettre un avis favorable au rapport d'activités de l'exercice 2013 du Syndicat Départemental d'Énergie 35.

#### **Questions diverses :**

Football Club Essé-Le Theil

M. Christophe GESLIN est désigné délégué au foot pour représenter la commune avec M. le Maire lors des différents échanges avec le club et la commune du Theil.

Vœux du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a décidé d'organiser les vœux du Conseil Municipal samedi 3 janvier 2015 à 11h30.

12 voix pour le midi et 1 voix pour le soir

10 voix pour le 3 janvier et 3 voix pour le 10 janvier

ZAC des Lavandières

M. le Maire donne lecture des avis des services de l'Etat consultés dans le cadre de la demande de déclaration d'utilité publique. Les avis étant positifs, le Préfet devrait lancer une enquête conjointe d'utilité publique et parcellaire au cours du 1er trimestre 2015.

M. le Maire informe que la société Acanthe souhaite rencontrer des élus pour présenter leur entreprise.

Eglise - travaux de restauration

M. le Maire informe qu'au vu de l'état des pierres, la durée du chantier allait s'allonger pour permettre le séchage des pierres et qu'un avenant sur le coût supplémentaire des travaux à engager pour changer toutes les pierres

défectueuses est en attente.

#### Courir pour la vie

Mme Danièle Rivoiras et M. Christophe Geslin sont désignés délégués pour représenter la commune d'Essé auprès de Courir pour la vie

#### Espace Loisirs Itinérant

M. Jérémy Leblond est désigné délégué auprès de la Fédération Sportive et Culturelle de France pour l'organisation du séjour annuel à l'attention des enfants de 10 à 17 ans pendant les vacances de Pâques.

#### Logements communaux

M. le Maire remercie Mme Jeanne Loron et Mme Annick Hortance pour avoir aidé les agents techniques à nettoyer la maison 18 rue des Artisans. Une demande d'évaluation de bien va être déposée auprès du service des Domaines ainsi qu'auprès de l'étude de Me Brannelec à Janzé.

#### Formation des élus

M. le Maire présente les formations et les dates proposées par la Communauté de communes. Ce calendrier va être envoyé à chaque conseiller.